Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GÉNÉRAL
DE FRANCE
À FRANCFORT

La lettre du consulat général de France à Francfort

Janvier 2019

Résultats de l'enquête « Transparence sur la qualité et l'efficacité du service public consulaire »

Effectuée du 15 octobre au 30 novembre 2018, cette enquête adressée aux Français établis hors de France a permis de recueillir leur avis sur la qualité des services consulaires. 102 693 compatriotes de par le monde ont participé à cette enquête, dont 1 593 dans notre circonscription. **Retrouvez** ici **les résultats pour notre consulat.** Les enseignements de ce questionnaire nous permettront de poursuivre l'amélioration de nos services, dans le prolongement de la démarche qualité déjà engagée autour du référentiel Marianne.

2019, année électorale : préparation des élections européennes

Notre consulat a compétence pour organiser les élections européennes du 26 mai dans les Länder de Hesse et de Rhénanie-Palatinat, ainsi que de Rhénanie du Nord-Westphalie et de Sarre en lien avec leur consulat respectif. **11 bureaux de vote seront ouverts pour ce scrutin** : 3 à Düsseldorf et à Francfort, 2 à Cologne et à Sarrebruck, 1 à Mayence. Selon votre lieu de résidence, vous relèverez de l'un de ces bureaux de vote ; les convocations précisant les adresses vous seront adressées quelques semaines avant la date du scrutin.

Avec **l'entrée en vigueur le 1er janvier du répertoire électoral unique (REU)**, chaque Français résidant à l'étranger est désormais inscrit sur une seule liste électorale. Par défaut, et sans démarche de votre part, si vous étiez auparavant inscrit à la fois sur une liste en France et sur une liste électorale consulaire, vous avez été maintenu à compter de cette date sur la liste consulaire et radié de la liste en France. Vous voterez donc en Allemagne pour tous les scrutins. Le REU offre également la possibilité aux électeurs de s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à 6 semaines avant la date d'un scrutin : vous aurez donc cette année la possibilité de vous inscrire jusqu'au 31 mars (en savoir plus).

⚠ Particularité des élections européennes : vous avez la possibilité de vous **inscrire sur une liste électorale allemande pour voter, uniquement à ce scrutin, dans un bureau de vote allemand.** Vous ne serez dès lors plus autorisé à voter dans un bureau de vote français. De plus amples informations seront prochainement publiées sur notre site internet.

Calendrier du premier trimestre des expositions temporaires au consulat général

Après un premier cycle d'expositions en 2018 consacré à Paul Claudel, au changement climatique, à la musique militaire, à la Gendarmerie à la Belle Epoque et à Sainte-Geneviève, vous aurez l'opportunité de **découvrir dès janvier 2019 une exposition relative à la citoyenneté** (entrée libre). N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de visite guidée en groupe.

Poursuite des cours de français au consulat général

Notre consulat proposera cette année encore des **cours de français dispensés par l'Institut français**, à suivre individuellement ou en groupe, quel que soit le niveau. Contactez-nous pour de plus amples informations !